Acad. Roy. Scienc. d'Outre-Mer
Biographie Belge d'Outre-Mer,
T. VII-B, 1977, col. 345-346

SIMON (*Maurice*), Secrétaire général du Congo et du Ruanda-Urundi (St-Gilles, 19.7.1892 - Uccle, 24.12.1960).

M. Simon fut l'un de ces grands commis-hommes orchestres qui firent la solidité et la force du cadre gouvernemental de l'Afrique coloniale belge.

Consciencieux, intelligent, infatigable, courageux physiquement et moralement, apte à passer sans transition de l'analyse à l'action, du juridique à l'économique, de la diplomatie à l'imposition, il a, dans les débuts de sa carrière, été un « vrai » territorial, pour devenir par la suite une cheville ouvrière du niveau le plus élevé, d'autant plus efficient qu'il était mieux informé et conscient des exigences et des limites de l'exécution au ras du sol.

Né à Bruxelles en 1892, il avait eu ses études interrompues par la première guerre mondiale, dont il revint avec la croix de guerre avec palme, la médaille de l'Yser, la légion d'honneur au titre militaire. Il avait ainsi déjà trente-deux ans lorsque, licencié en sciences commerciales et consulaires, il se rendit au Congo belge pour la première fois, avec le titre d'administrateur territorial de première classe. Désigné pour le territoire des Basakata, dans la province de l'Equateur, il vécut ainsi d'abord, pendant sept années, dans le climat chaud et humide de la cuvette, où il accéda finalement à la direction du district du lac Léopold II.

En 1931, sa carrière prend un grand tournant et il est muté des forêts équatoriales vers les collines rwandaises, où l'attendent les très différentes et difficiles fonctions de résident adjoint. C'est le moment crucial où le gouverneur Voisin affronte la mauvaise volonté du Mwami Musinga, qu'il va bientôt devoir déposer — opération qui requerra beaucoup de qualités de la part de ceux qui auront la responsabilité de son exécution — et remplacer par son fils Charles Rudahigwa. Maurice Simon réussit brillamment dans les tâches délicates qui précèdent et suivent cette intronisation du Mwami Mutara. En 1937, nous avons eu l'occasion de le rencontrer au Kivu et de mesurer l'étendue de ses connaissances, la sûreté de son jugement, la tranquille assurance de son sens de l'autorité. Il accédera ensuite, à Usumbura, aux fonctions de commissaire provincial du Ruanda-Urundi. Puis, en 1947, ce sont les responsabilités de gouverneur du territoire sous tutelle qui lui sont confiées, ce qui l'amène, notamment, à signer, pour notre plus grande satisfaction personnelle, diverses ordonnances protégeant la forêt et la faune de la région.

Au mois d'octobre 1949, alors que la direction du Ruanda-Urundi vient d'être attribuée à Léo Pétillon, ses mérites exceptionnels d'administrateur seront reconnus par une désignation en qualité de secrétaire général de la colonie à Léopoldville, poste-clé où, en marge de la politique, il veillera jusqu'à la fin de sa carrière avec habileté et fermeté à la difficile coordination et harmonisation des fonctionnements des rouages administratifs, sociaux et économiques du Congo.

Il mourut prématurément, à Uccle, la veille de Noël 1960, chagriné au fil des derniers mois de sa vie par le sort funeste qui avait bouleversé cette administration congolaise qu'il avait si bien servie et perfectionnée.

Il était alors Commandeur de l'Ordre de Léopold II et de l'Ordre royal du Lion.

1 juillet 1974.
Jean-Paul Harroy.